

## SEANCE DU 26 JUIN 2017

-----

L'an deux mil dix-sept, le vingt-six juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques BINET, Maire.

**Présents** : MM. BINET, DELAMARE, MARGOT, JOUBERT, GOLFRIN, PETIT, Mmes LEREFIT et GUIDEMANN.

**Absents ou excusés** : M. GALIEN qui a donné pouvoir à M. BINET, Mmes REMMMEAU et DESTRUEL.

**Secrétaire de séance** : M. PETIT

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel est approuvé à l'unanimité.

### **N° 11/2017 : Rattachement de la commune de Thénouville à la CC Roumois-Seine**

Monsieur le Maire expose que les communes de Thénouville et Touville ont exprimé leur volonté de créer une commune nouvelle à compter du 1er janvier 2018. La commune de Thénouville est membre de la communauté de communes Roumois-Seine et la commune de Touville est membre de la communauté de Pont-Audemer Val de Risle. Les conseils municipaux ont exprimé leur souhait par délibération, que la commune nouvelle de « **Thénouville** » soit rattachée à la communauté Roumois-Seine.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- à l'unanimité, **émet un avis favorable au rattachement à la communauté de communes Roumois-Seine, de la commune nouvelle de Thénouville au 1er janvier 2018.**